

# AGNETZ

## Informations municipales

Avril 2019

n° 4

### RETOUR EN IMAGES SUR LES MANIFESTATIONS DE MARS

#### EDITO

M. Jean-Pierre ROUSSELLE

Maire et Vice-Président de la Communauté de Communes  
du Clermontois

*Chères Agnessoises, Chers Agnessois,*

*Pour la 16ème année consécutive, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 6 mars dernier, a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.*

*En tant que Maire et en associant le travail effectué par les équipes précédentes, c'est pour moi une grande fierté.*

*Ceci est le fruit d'une gestion extrêmement rigoureuse en 2018, qui a permis de dégager les marges de manœuvre financières nécessaires pour appréhender sereinement les années futures.*

*Le programme d'investissement annoncé sera donc tenu et démarre d'ailleurs, dès maintenant avec l'aménagement d'une placette de retournement impasse de Crèvecœur et la réfection d'une partie de la rue des sources.*

*Avril, ce sont les beaux jours qui reviennent et qui lancent les traditionnelles manifestations. Après le succès de la P'tite Vadrouille le 17 mars dernier, je vous espère toujours aussi nombreux à la brocante de Boulincourt le 21 avril prochain.*

*Enfin, je suis très heureux de vous informer que 10 jeunes Agnessoises et Agnessois bénéficieront cette année du dispositif Pass'Permis communal.*

*Préserver notre cadre de vie est un objectif, promouvoir la jeunesse est une nécessité.*

*Je vous souhaite un excellent début de printemps.*



#### La culture à votre porte !

Une soixantaine de personnes ont assisté à la pièce de théâtre et au concert, joués gratuitement dans la salle Saint-Léger le 8 mars dernier. Une belle réussite !



#### La p'tite vadrouille le 17 mars dernier

Ce n'était pas du théâtre mais quel décor ! Un château, une église, un ciel bleu, une forêt et surtout un millier de coureurs au départ de cette 8ème édition. Bravo à l'AS Athlétisme pour cette belle orchestration !



#### Les écoliers à l'ouvrage !

A l'initiative d'Emmanuel Bernadicou, deux classes de l'école élémentaire d'Agnetz ont participé à *Hauts-de-France Propres*, le 22 mars dernier. **600 kg** de déchets ont été collectés. Merci les enfants !

# Coup d'œil sur le budget primitif 2019

## Dépenses

## Recettes

Recettes

Dépenses

350 000 €  
Dotations de l'Etat

87 000 €

Subventions aux associations communales et au CCAS (centre communal d'actions sociales)

175 000 €

Entretien des bâtiments communaux et de la voirie...

275 000 €

Remboursement des emprunts

45 000 €

Subventions : département, région, Etat ...

2 000 000 €

Contributions directes : impôts et taxes

445 000 €

Travaux, équipements, Aménagements...

Impasse de Crèvecoeur, rue des sources, aire de jeux à Gicourt, achat d'un véhicule, réfection de la voûte de l'église, tableaux numériques pour l'école...

650 000 €

Excédent de l'exercice 2018

600 000 €

Charges générales  
Électricité, chauffage, eau, fournitures diverses ...

1 420 000 €

Charges salariales, sociales...





## Aménagement de la rue des Sources à Boulincourt

Après une réparation provisoire d'un affaissement au milieu de la chaussée, l'aménagement définitif de la rue débutera la 1ère quinzaine d'avril pour quelques jours. Sur 37m devant les nouvelles habitations (partie la plus endommagée), la route sera refaite et des trottoirs créés avec bordures basses pour le bon écoulement des eaux pluviales.

## Le kiosque : un patrimoine sauvegardé

Quelle belle entrée de village nous avons via la rue A. Bigand. Après la voirie c'est le kiosque qui a rajeuni : réfection de la toiture à 4 pans, persiennes en bois, structure et fondations consolidées... Un petit chef d'œuvre de notre patrimoine rural, sauvé à temps de l'effondrement .

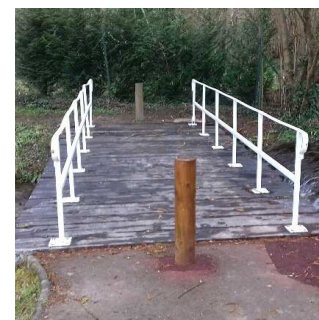


## IMPASSE DE CRÈVECOEUR : TRAVAUX LANCÉS !

Comme annoncé, l'impasse de Crèvecoeur va connaître un lifting. Profitant de l'obligation de créer une placette de retournement pour les bennes ramassant les ordures ménagères, la commune en profite pour reprofiler totalement le fond de l'impasse.

## LE PONT DE LESSIER : A NOUVEAU ACCESSIBLE

Fermé à la circulation depuis quelques mois pour des questions de sécurité, le pont de Lessier à Ronquerolles a fait peau neuve : nouveaux garde-corps, nouvelles traverses ... Marcheurs et pêcheurs peuvent à nouveau accéder aux berges de la Brèche en toute sécurité.



## AU CIMETIERE

### Une nouvelle haie vive et esthétique

Si vous vous êtes rendus au cimetière dernièrement, vous avez dû remarquer quelques changements. En effet, la haie de thuyas très abimée par le temps a été remplacée par une haie vive composée de différentes variétés d'arbustes (hibiscus, troènes, viornes...) choisies pour leur période de floraison différente et étalée, leur forme, leur résistance au climat, leur parfum. Au pied, un mélange d'asters, vivaces qui fleurissent à l'automne rappelant le chrysanthème, a été semé et de la chamotte (brique pilée) a été étalée en guise de paillage.

### Expérimentations végétales

La réglementation et les pratiques évoluant dans la gestion des espaces verts et des cimetières, la commune expérimente une plante couvre-sol, nommée le **herniaria glabra**. Formant un tapis dense et empêchant le développement des « mauvaises herbes », cette plante est une solution alternative à l'usage des produits phytosanitaires. Si l'essai est concluant, nos jardiniers procéderont à sa mise en culture entre tous les inter-tombes d'ici quelques mois.





### Fête des lumières à Lyon

La Joie de Vivre envisage une visite de Lyon à l'occasion de la Fête des Lumières du 5 au 7 décembre 2019. Déplacement en car. Prix envisagé : 540 à 615€ en fonction du nombre de participants.

Renseignements : N. Boix au 09 84 36 25 16 ou A. Paucellier au 03 44 50 22 30

**Rappel** : outre les activités multiples proposées le jeudi après-midi, salle St-Léger, l'association regroupe les amateurs de boules sur le petit terrain à l'entrée de la rue du cimetière (activité gratuite pour les adhérents (renseignements auprès de G. Laurent 06.63.83.70.79 ou A. Paucellier )

## BIBLIOTHÈQUE

Pendant les vacances de Pâques (soit du 8 au 20 avril) les horaires d'ouverture de la bibliothèque changent.

**Ouverture** : mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 et vendredi de 9h30 à 11h30.

### Les titres d'AVRIL

- *L'île aux disparus* - tome 2 - Le secret du brouillard de Viveca Sten
- *L'égarée* de D. Carrisi
- *Le cupcake café sous la neige* de J. Colgan
- *Cupidon a des ailes en carton* de R. Giordano
- *Je te promets la liberté* de L. Gournelle
- *La boîte de Pandore* de B. Werber
- *Le dernier bain* de G. Robert
- *Si on dansait* de R. Joyce

Retrouvez cette sélection sur [www.agnetz.fr/vivre-a-agnetz/bibliotheque](http://www.agnetz.fr/vivre-a-agnetz/bibliotheque)

### Pâques avec le Comité des fêtes

### BROCANTE DE BOULINCOURT, LE 21 AVRIL

Vous avez jusqu'au 17 avril pour vous inscrire à la brocante de Boulincourt. Formulaire d'inscription disponible en mairie ou sur [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr) rub. actualités.

### CHASSE AUX ŒUFS, LE 22 AVRIL A 15H

Inscription gratuite de 14h30 à 14h45 près de la salle Sainte-Agnès et récompenses assurées.

### ET FÊTE FORAINE TOUT LE WEEK-END

Renseignements auprès du Comité des fêtes au 06 89 83 88 97

## ENFANCE

**RAPPEL**

### Inscriptions scolaires 2019 / 2020\*

Depuis le 25 mars dernier, vous pouvez retirer le certificat de pré-inscription scolaire en mairie et ce jusqu'au 6 mai. Sont concernés :

- en maternelle, les enfants nés en 2016 (3 ans) entrant en petite section
  - en élémentaire, les enfants entrant au CP.
- Livret de famille et justificatif de domicile sont à présenter obligatoirement. Une fois le certificat délivré, vous devrez prendre rendez-vous avec le directeur de l'école concernée.

#### Maternelle

Inscriptions sur RDV au 03 44 50 12 13. Appelez aux jours et horaires suivants : lundi, jeudi et vendredi de 14h30 à 15h45 et le mardi de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45

#### Élémentaire

Prise des inscriptions (sans RDV) :  
 - **Lundi 29 avril** de 8h30 à 10h et de 15h à 18h  
 - **Mardi 30 avril** de 17h à 18h30  
 - **Judi 02 mai** de 17h à 18h30

Vous devrez fournir : le certificat de pré-inscription, le livret de famille et le carnet de santé à jour.

(\*) : lettre mensuelle de mars ou [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr)

## INFOS CITY STADE

Nous rappelons aux usagers du city stade que des heures d'ouverture ont été fixées par arrêté municipal.



Du 1er novembre au 30 avril : 10h / 19h

Du 1er mai au 31 octobre : 10h / 21h

Merci de respecter ces horaires et le règlement en vigueur, notamment concernant les nuisances sonores.